

**MAIRIE DE BRIE - 16590**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 22

Procurations : 4

**Votants : 26**

L'an deux mil vingt six

Le : **5 juin 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **29 mai 2026**

**OBJET : D2026-5-4**

Demande de subvention  
auprès du Conseil  
Départemental pour un  
aménagement de sécurité  
routière

**Présents** : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; DEZIER D ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD Emilie ; GUERIN S ; HIMMONET P-V ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; URBAJTEL P ; VANNIER S ; THOS F ; VRIET L

**Ont donné procuration** : CORNELIUS M à GUERIN S ; JOUANNET J à CHAUSSAT C ; MOREAU à FORESTIER-BRUN F ; VIEUILLE R à DEZIER D

**Absente** : VERRIERE M

**Secrétaire de séance** : Laure VRIET

La commune de Brie compte trois écoles réparties sur son territoire. Des aménagements de sécurité ont été réalisés pour deux d'entre-elles dans le bourg.

La municipalité souhaite désormais réaliser un aménagement devant l'école élémentaire de La Prévôtterie située dans le village des Gendres. Cette école se situe aux abords de la RD 105, route très passagère qui relie notamment le 515<sup>ème</sup> Régiment du Train, la RN 141 à la RD 12 et la zone commerciale des Montagnes.

Afin de sécuriser la route départementale, il est envisagé de créer un plateau ralentisseur répondant aux normes en vigueur ainsi que des trottoirs pour permettre un cheminement piéton entre les habitations et l'école.

Il faut rappeler que cet axe est également emprunté par les transports scolaires des collégiens et lycéens. Les arrêts de bus se situent près de l'école. Ces aménagements permettront également de sécuriser les cheminements de ces élèves.

Le montant des travaux est estimé à 70 877,70 € HT. La commune de Brie veut solliciter le Conseil Départemental de la Charente au titre du soutien aux aménagements de sécurité routière pour un montant de 35 438,85 € (50 % du coût des travaux).

Ces travaux d'une durée approximative de 15 jours pourraient se dérouler lors des vacances d'automne, après l'obtention de la subvention.

**Plan de financement**

ORIGINE	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE HT	%	MONTANT SUBVENTION	
			ESCOMPTEE	ACQUISE (joindre une copie de la décision)
DETR – DSIL - DSID FNADT – FONDS VERT				
Conseil Départemental	70 877,70 €	50 %	35 438,85 €	
Conseil Régional				
Communauté Européenne				
GrandAngoulême	70 877,70 €	20 %	14 175,54 €	
Autofinancement :	70 877,70 €	30 %	21 263,31 €	
<b>TOTAL</b>		<b>100 %</b>	<b>70 877,70 €</b>	

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :**

- **autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente au titre du soutien aux aménagements de sécurité**
- **adopte le plan de financement du projet d'aménagement de sécurité aux abords de l'école de la Prévôtterie.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 8 juin 2026**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 8 juin 2026**

Le Maire,

Michel BUISSON